

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 83 (1957)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la Division des travaux de la Direction générale C.F.F., Berne (vice-président) ; Max von Tobel, arch. dipl., architecte en chef de la Direction générale C.F.F., Berne ; Albert Gnägi, arch. dipl., architecte de la ville de Berne ; Dr h. c. Rudolf Steiger, arch. dipl., Zurich ; Hans Reinhard, arch. dipl., Berne ; Arthur Lozeron, arch. dipl., Genève ; les experts permanents et suppléants : J. W. Huber, arch. dipl., chef de section à la Direction générale C.F.F., Berne ; Dr M. Stettler, arch. dipl., directeur du Musée historique de Berne ; Heinrich Türlér, architecte de l'Etat de Berne ; Hans Gaschen, inspecteur des Travaux de la ville de Berne ; expert pour questions d'exploitation : Oscar Baumann, ing. dipl., chef de section à la Direction générale C.F.F., Berne.

Centre paroissial à Montbrillant, Genève

Jugement du jury

Le jury chargé d'examiner les projets déposés ensuite du concours ouvert par l'Eglise nationale protestante de Genève pour l'étude des plans d'un *Centre paroissial à Montbrillant*, Genève, a décerné, le 15 novembre, les prix suivants :

- 1^{er} prix, MM. Roger Breitenbucher et Gérard Châtelain.
2^e prix, MM. P. et C. Braillard.
3^e prix, MM. Charles, Eric et André Billaud.
4^e prix, MM. Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière.



ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

738. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Bureau ; en outre : *chef de chantier*. Bureau d'architecture. Zurich.
742. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Zurich.
744. *Technicien en bâtiment*. Bureau et chantier. Bureau d'architecture. Saint-Gall.
746. *Technicien en bâtiment*. Travaux de bureau. Zurich.
748. *Jeune dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Environs de Zurich.
750. *Technicien en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.
752. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.
754. *Architecte* ou *technicien* et *dessinateur en bâtiment*. Deux ou trois ans de pratique. Genève.
756. *Dessinateur en génie civil* ou *géomètre*. Administration communale. Bords du lac de Constance.
758. *Technicien en bâtiment*. Administration. Ville de Suisse alémanique.
760. *Ingénieur civil*. Constructions en acier, béton armé et bois. Administration cantonale. Ville de Suisse alémanique.
Sont pourvus les numéros, de 1956 : 276, 856, 858 ; de 1957 : 22, 458, 480, 486, 628, 636, 642, 662, 682, 692, 714, 718.

Section industrielle

425. *Jeune ingénieur* ou *technicien mécanicien*. Canton de Soleure.
427. *Jeune ing. mécanicien*. Vente huiles industrielles. Allemand et français. Séjours à l'étranger. Suisse romande.
429. *Technicien en chauffage central*. Tessin.
431. *Chef d'exploitation*. Fabrique d'articles en métaux et de matériaux artificiels. Nord-ouest de la Suisse.
433. *Jeune ingénieur* ou *technicien mécanicien*. Fabrique du nord-ouest de la Suisse.
437. *Jeune dessinateur en machines*. Zurich.
435. *Dessinateur technique*. Articles d'éclairage. Nord-ouest de la Suisse.

439. *Technicien mécanicien*. Branche calorifique. Vente. Isolations thermiques. Zurich.

441. *Technicien ou dessinateur en machines ou en chauffage central*. Environs de Zurich.

443. *Dessinateur en machines*. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1956 : 509 ; de 1957 : 7, 231.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 11 et 12 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir pages 4, 6, 14 et 16 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Installation de télémesure

(Voir photographie page couverture)

La transmission à distance de valeurs momentanées telles que puissance, tension, intensité, fréquence, niveau d'eau, débit, nombre de tours ou autres, toujours plus nécessaire pour l'exploitation rationnelle des réseaux d'électricité, est avantageusement résolue par les installations de télémesure que Landis & Gyr a développées pendant ces dernières décennies. Selon les conditions d'exploitation, les moyens de liaison à disposition et les distances à franchir, un des procédés suivants trouve son application :

- diviseur de courant utilisant des instruments à cadres croisés et une tension continue non stabilisée ;
- voltmètre avec une tension stabilisée, continue ou alternative ;
- résistance avec un courant constant, continu ou alternatif ;
- compensation, reposant sur le principe d'équilibre de deux couples, l'un en fonction de la grandeur mesurée, l'autre du courant de télémesure ;
- sans relais, à fréquence d'impulsions engendrée par un disque troué, dont est doté l'émetteur, qui permet aux rayons d'une source lumineuse de frapper autant de fois une cellule photoélectrique.

Alors que les quatre premiers procédés demandent une liaison galvanique ou inductive indépendante pour chacune des valeurs à transmettre, à moins qu'une transmission cyclique soit envisagée, le dernier permet, par des canaux à fréquence audible se trouvant dans une plage d'environ 150 à 5000 Hz, la reproduction à distance de plusieurs valeurs au moyen d'un seul lacet.

L'installation reproduite sur la page de couverture assume la surveillance et l'exploitation de la centrale des Diablerets de la S.R.E. télécommandée depuis l'usine du Pont de la Tine, distante de 10 km. Cette installation comprend actuellement la télémesure de trois tensions, trois puissances, une intensité, un débit et une fréquence, ainsi que la télécommande de sept disjoncteurs et d'une vanne avec signalisation en retour de leurs positions, et la communication de vingt-cinq alarmes. Trois lacets d'un câble particulier reliant les deux centrales ont été mis à disposition pour la transmission de ces valeurs télémessurées, de la télécommande basée sur le principe à intervalle d'impulsions et des signalisations à distance. Cet équipement général se prête en outre à une extension apte à satisfaire toutes les exigences futures des centrales des Diablerets et du Pont de la Tine.